

Gland, le 6 février 2026

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 5 février 2026**

Présidence : M. Samuel Freuler

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal n° 91 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'achat d'actions de Thermorés SA et l'augmentation du financement en vue de développements à l'horizon 2030;

ouï le rapport de la Commission des finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accepter le préavis municipal n° 91 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'achat d'actions de Thermorés SA et l'augmentation du financement en vue de développements à l'horizon 2030 corrigé au niveau du nombre d'actions à acheter;
- II. d'accorder le crédit de CHF 11'448'000.- et d'autoriser la Municipalité à acquérir 20'880 24'650 actions de Thermorés SA au prix de CHF 2'088'000.- et procéder à l'augmentation du financement à concurrence de CHF 9'360'000.- par augmentation du capital-actions et/ou des réserves légales issues de capital, soit par l'octroi de prêts;
- III. d'autoriser la Municipalité à cautionner les emprunts bancaires contractés par Thermorés SA à concurrence de CHF 10'200'000.-;
- IV. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 11'448'000.-.

En vertu des articles 160 et suivants de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 5 octobre 2021, cette décision est susceptible de référendum.

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité, accompagnée d'un projet de liste de signatures, par 5 membres du corps électoral constituant le comité, dans les 10 jours suivant l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

Samuel Freuler

La secrétaire :

Karine Teixeira Ferreira

